

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL
10 PLACE SAINT-ROBERT
43260 SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

N° 2026. 003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 25/02/2026

Membres en exercice : 43 | Présents : 24 | Votants : 27 | Abstentions : 0 | Contre : 0 | Pour : 27

SÉANCE du 5 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, jeudi 5 mars à 20 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Monastier-sur-Gazeille, sous la présidence de Jean-Marc FARGIER.

Membres présents : Serge VILLARD, Joël DEVIDAL, Christian CHORLIET, Hervé ROMIEU, Jean-Marc FARGIER, Jean-Claude MASSEBEUF, Fabrice FLOURY, Raphaël BONNET, Annie MAUTÉ, Stéphane SAGUETON, Fernand CHAIZE, Michel ARCIS, Michel RIBES, Chantal GUENARD, Jean-Pierre SABATIER, Philippe DELABRE, André DEFAY, Martine SIVET, Agnès MOURLEVAT, Jean CHAMBON, Raymond ABRIAL, Jean-Pierre ALLARY, Christine MIRAMAND, Francis DELMAS

Procuration de : Laurence DESSALCES-BONNET à Stéphane SAGUETON, François CABANES à Martine SIVET, Marie-Christine VEYSSET à Agnès MOURLEVAT

Secrétaire de séance : Michel ARCIS

OBJET : Affectation du résultat Budget Principal

L'instruction comptable M57 confie à l'assemblée délibérante le choix de l'affectation du résultat de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice, ce résultat devant couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement. Compte tenu des soldes d'exécution qui se dégagent des comptes financiers uniques 2025, l'affectation suivante est proposée :

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT :

- Résultats de l'exercice 2025	251 988.22 €
- Résultats antérieurs reportés	200 000 €
- Résultats à affecter	451 988.22 €

SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Résultats de l'exercice 2025	376 871.95 €
- Résultats antérieurs reportés	
- Solde des restes à réaliser	- 72 451.51 €
- Besoin de financement	0



**Mézenc
Loire
Meygal**

Affectation du résultat :

- Affectation en réserve **R1068** en investissement : 251 988.22 €
- Report en fonctionnement **R002** : 200 000 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire :

- ADOPTE l'affectation de résultat proposée au budget susmentionné.

Le Président, Jean-Marc FARGIER

